

Où en est le Plan vélo de la Ville ?

Juliette Thévenot

Jeudi, la Ville de Pessac a fait un point sur l'avancée des aménagements liés au Plan vélo

Tout semble rouler pour le Plan vélo de la Ville de Pessac. Jeudi, la municipalité a convié les habitants à sa réunion publique annuelle, en présence notamment de Jérémie Landreau, adjoint à la transition écologique, et Stéphane Mari, adjoint aux mobilités, pour les informer des avancées du projet.

Lancé en septembre 2021, le Plan vélo de la Ville de Pessac, fruit d'une collaboration avec Bordeaux Métropole et d'une concertation des Pessacais, s'articule autour de trois volets : l'aménagement, les services et la sensibilisation. Il prévoit notamment de créer 25,3 km d'itinéraires cyclables supplémentaires d'ici à 2026 – en janvier 2021, on comptait 112,6 km d'itinéraires cyclables. « Rarement autant de kilomètres cyclables n'ont été réalisés en six ans », se félicite d'avance Jérémie Landreau.

Ces itinéraires cyclables peuvent prendre la forme d'autoroute à vélo (piste cyclable rapide, sécurisée et séparée du réseau routier), d'avenues à vélo (espace dédié au vélo sur la chaussée faisant partie du réseau structurant) et de rue du vélo (partagée par les différents modes de transports où les aménagements sont plus légers : chaussidou, zone de rencontre, zone à 30 km/h, etc.)

« Sur les 42 aménagements cyclables prioritaires, 20 ont été réalisés entre 2021 et 2023 » (1), souligne Nelly Coste, chargée de mission à la direction de la transition écologique de Pessac. La commune compte ainsi 12,810 km de voies cyclables de plus. En 2023, huit opérations et plus de 5 kilomètres d'aménagements cyclables ont été réalisés. On peut notamment citer la requalification de la rue de la Ciboulette en rue à vélo ou encore la création d'une voie verte dans la forêt du Bourgaillh rejoignant le site de Bioparc, dans le Réseau vélo express. Un vélobox a aussi été mis en service dans le secteur Haut-Livrac et 50 arceaux à vélo ont été ajoutés, poussant leur nombre à 587.

Six opérations sont prévues pour cette année, parmi lesquelles l'aménagement depuis début 2024 de la rue du Serpent en rue à vélo, la création d'une passerelle piétons/vélos sur l'A63 ou encore le lancement en fin d'année de la transformation de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny en autoroute à vélo entre les rues du Blayais et de la Poudrière.

Pas suffisant

Pour les cyclistes et représentants de syndicats de quartier présents, les aménagements annoncés ne sont pas suffisants. Tous pointent encore trop de points dangereux, discontinuités ou pistes cyclables pas assez sécurisées, notamment autour de la future piscine Cazalet, a précisé Roger Lévy de la Fédération des syndicats de quartier.

« Je suis ravie de voir le travail qui a été fait mais ça met surtout en évidence que le quartier de la Paillère-Compostelle est abandonné. Je vous invite à tenter de venir à vélo de manière sécurisée, c'est un vrai challenge », a confié une habitante. Le manque de signalisation pour différencier le type de voie empruntée (autoroute, avenue, rue...) est revenu à plusieurs reprises. « Il faut un plan plus ambitieux », martèle un membre du syndicat du quartier du Chiquet Fontaudin.